

LEADER - COMITÉ DE PROGRAMMATION

N° 6 – Lundi 16 juin 2025 – Baratier (04) et visioconférence

Ouverture de la séance par Mme Christine Maximin, en qualité de Vice-Présidente de la Communauté de Communes Serre-Ponçon et Maire de la Commune de Baratier.

Présidence de M. Jean-Paul DAVID, en qualité de Président du GAL.

Vérification des règles de quorum

Le quorum est atteint si au moins 50% des membres du comité de programmation ayant voie délibérante sont présents en début de séance et qu'au moins 50% des membres votants appartiennent au collège privé.

17 membres du comité de programmation présents, **14/17 votants, dont 9 issus du collège privé, le double quorum est atteint**. La liste des membres présents est annexée au présent compte-rendu (Annexe 1).

Vérification des conflits d'intérêts

La vérification de l'absence de conflits d'intérêts s'effectue en début de séance pour l'ensemble des membres et des dossiers. Les noms, prénoms des membres en conflit d'intérêts sont précisés.

La vérification des conflits d'intérêts a été effectuée en début de séance et fait l'objet d'un rappel au moment du vote de chaque projet.

Ordre du jour

Le comité de programmation a été convoqué en date du 16 juin 2025. Lors de cette convocation ont été envoyés : des outils d'aide à la décision et le procès-verbal de la consultation écrite de 8 juillet 2024.

- I. Actualités et points administratifs
- II. Présentation des projets
- III. Délibération

I. Actualités et points administratifs

Marine TULLIACH, cheffe gestionnaire du programme LEADER, et Zoé PANCHOUT, animatrice-gestionnaire, présentent conjointement les actualités. Marine TULLIACH présente les points administratifs à valider et Jean-Paul DAVID met au vote.

Dépôts et instruction des dossiers sélectionnés en 2024

Neuf dossiers sélectionnés en 2024 ont fait l'objet de demandes de subvention déposées sur la plateforme de dépôt EUROPAC dont :

- ☀ 5 dossiers en instruction par le GAL :
 - SAS Moving Power Lab- « Les Préalpes roulent au solaire »,
 - Energies Collectives - « Coopération citoyenne »,
 - Foyer rural CEPAGE – « Etude Territoire Zéro Chômeur Longue Durée »,
 - Feutre Fertile – « Emergence filière agro textiles laine rustique »,
 - GEDAR – « Alimentation saine et digne pour tous ».
- ☀ 4 dossiers en instruction par la Région :
 - CCVUSP- « Tiers lieu Breissand »,
 - CCAA- « Sublimier le vivant »,
 - PNRPA- « Accompagnement acteurs socio-économiques à la transition »,
 - Commune de Jausiers- « Infiltrer pour régénérer ».

Animation et communication

L'équipe LEADER se restructure au cours de l'année 2025 avec l'arrivée en mai de Marine TULLIACH, cheffe-gestionnaire – basée à Saint Vallier de Thiey (06), et le départ de Zoé PANCHOUT, animatrice-gestionnaire secteur nord – basée à Barcelonnette (04), prévu en juillet. Le recrutement de deux postes est en cours : un(e) animateur(ice) pour le secteur Nord et un(e) assistant(e) basé(e) à Puget-Théniers (06).

La première visite d'interconnaissance a eu lieu le 23 avril 2025 sur le secteur Nord du GAL; afin de renforcer les liens entre le sud et le nord du GAL, en valorisant les projets portés par le GAL Pays SUD lors de la précédente programmation.

Jean-Paul DAVID, Président du GAL Alpes et Azur, et Maud ORNE-GLIEMANN, Directrice adjointe de la Communauté de Communes Alpes d'Azur, structure porteuse du GAL, ainsi que l'équipe technique du GAL ont participé au Forum Réseau Rural Régional le 27 mai dernier à Manosque, sur le thème : « Des territoires ruraux mobilisés pour leur transformation écologique et énergétique ». Un focus sur le programme LEADER avait été organisé à cette occasion.

Prochaines étapes

La seconde édition des Visites d'interconnaissance est en cours d'organisation. Cette rencontre mettra en valeur cette fois-ci les projets portés par le GAL Alpes et Préalpes d'Azur sur la précédente programmation secteur Sud du GAL. Elle est prévue en septembre-octobre 2025. La date exacte sera communiquée prochainement.

L'évènement « Senteurs et Saveurs », organisé par le Centre EUROPE DIRECT Nice Côte d'Azur dont le GAL était partenaire et qui devait se dérouler le 29 avril 2025 à Saint-Vallier-de-Thiey, a été reporté à l'automne. Là encore, la date exacte sera communiquée prochainement.

L'assemblée plénière 2025 est en cours d'organisation. Elle se tiendra en décembre 2025, date et lieu à confirmer. Il s'agira de faire le bilan de l'année 2025, d'envisager les perspectives 2026 et de pourvoir le siège titulaire vacant pour le collège des Entreprises.

Report de la 2^{ème} date de l'Appel à Projets 2025

Afin de garantir une équité de traitement des porteurs sur l'ensemble du GAL et compte-tenu des recrutements en cours, il est proposé de reporter la 2^{ème} date de l'appel à projets 2025. La nouvelle date d'appel à projets soumise au vote est le 1^{er} décembre 2025.

Date d'ouverture de l'AAP	10 janvier 2025		
	Vague n°1	Vague n°2	Vague n°2 revue
Date limite de réponse à l'AAP	10 avril 2025	10 septembre 2025	01 décembre 2025
Comité technique pour analyse des projets	13 mai 2025	9 octobre 2025	8 janvier 2026
Comité territorial pour audition des porteurs de projets	4 juin 2025	3 & 5 novembre 2025	28 & 30 janvier 2026
Comité de programmation pour avis d'opportunité	16 juin 2025	14 novembre 2025	09 février 2026

➤ **Adopté à l'unanimité**

I. Présentation des projets

L'équipe technique effectue quelques rappels sur la consommation de l'enveloppe et les principes de la sélection des projets.

Rappel de l'état de consommation de l'enveloppe

Pour mener à bien cette stratégie, le GAL est doté d'une enveloppe de **2 695 433 € de FEADER** dont 75% sont dédiés aux projets – locaux ou de coopération -. Il a été décidé de répartir de manière égale ce montant sur les 3 fiches-action, soit **673 858 € de FEADER par fiche-action**.

Pour les appels à projets 2025, il a été décidé d'ouvrir 40% de chaque enveloppe dédiée à chacune des fiches-action, soit **269 543 € de FEADER**.

Au regard des dossiers déposés le 10 janvier dernier et si toutes les hypothèses suivantes se vérifient :

- ☀ Sélection des 5 projets,
- ☀ Financement classique des projets, à savoir 80% FEADER et 20% CPN,
- ☀ Taux d'intervention maximum à 90% pour les projets.

Fiche-action	Enveloppe initiale FEADER	Enveloppe FEADER AAP 2025 -2 vagues	Enveloppe <u>totale</u> AAP 2025 -2 vagues	Montants totaux des demandes d'aides	Montants <u>min.</u> restants pour la 2e vague
1 – Renforcer les liens et consolider les services pour tous	673 858 €	269 543 €	336 928,75 €	282 797,11 € 76 %	54 131,64 €
2 – Encourager les initiatives économiques locales, durables et collectives	673 858 €	269 543 €	336 928,75 €	90 000 € 24 %	246 928,75 €
3 – Innover dans notre lien aux ressources	673 858 €	269 543 €	336 928,75 €	0 €	336 928,75 €

Principes de la sélection des projets

Rappel identification des conflits d'intérêts

- Une lettre de soutien politique et technique n'est pas considérée comme un partenariat avéré, il n'y a donc pas a priori de conflit d'intérêt pour le signataire.
- Une lettre d'engagement est considérée comme davantage engageante, il y a donc conflit d'intérêt pour le signataire.
- Une convention de partenariat tout comme une convention de co-portage / chef de file indique un partenariat fort, il y a donc conflit d'intérêt pour le signataire.

Présentation de chaque projet – 20 min

Les membres en conflit d'intérêt sortent avant la présentation : porteur de projet, co-porteur et partenaires

- Présentation du projet par l'équipe LEADER : 5 min
- Avis du Comité technique et réponses apportées au Comité territorial : 5 min
- Avis du Comité territorial par les rapporteurs : 5 min
- Avis de la Région et des Départements : 5 min

Echanges – 10 min - Philosophie de l'opportunité

- Identifier les points positifs du projet pour le territoire en premier, les points d'amélioration et des points bloquants > se saisir du schéma araignée et du lexique
- Identifier des questions > se saisir des avis des Comités technique et territorial
- Positionnement : attitude constructive envers les projets

Délibération – 3 avis d'opportunité possibles

- Avis favorable > Carton Vert
Possibilité d'émettre une/des réserves devant être levées avant l'instruction
- Avis défavorable > Carton Rouge
- Avis ajourné > Carton Jaune

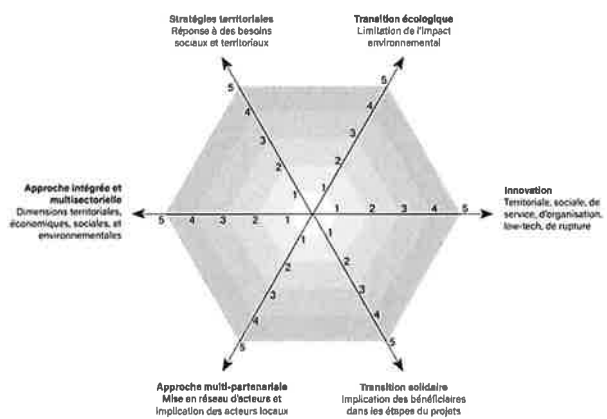
Il est demandé par Christine MAXIMIM, vice-présidente du GAL, de préciser la différence entre un avis « ajourné » et un avis « défavorable ». Jean-Paul DAVID, président du GAL, explique que l'avis « ajourné » montre que les membres du comité n'ont pas pu se prononcer sur le dossier mais ils invitent le porteur de projet à redéposer son projet ultérieurement. Maud ORNE-GLIEMANN, membre de l'équipe du GAL, ajoute qu'il est généralement joint à cet avis des recommandations que le porteur devra prendre en compte s'il souhaite à nouveau déposer. Pour l'avis « défavorable », Jean-Paul DAVID précise que cela concerne un dossier qui ne correspond pas aux critères LEADER et le porteur de projet n'est pas invité à redéposer.

Rappel du règlement intérieur du COPROG du 10/01/2025

- Article 4.7 Les décisions du comité de programmation
« [...] Les votes sont faits à main levée. Si au moins un membre présent le réclame, le vote est organisé par scrutin secret. »

Lolita GUYON, membre du collège privé, propose que le vote à bulletin secret soit appliqué pour l'ensemble des dossiers. Jean-Paul DAVID, président du GAL, précise que cette modalité de vote ne peut s'appliquer de facto sur l'ensemble des dossiers soumis au vote. Lors de la délibération et pour chaque dossier, cette question sera posée aux membres et si une personne juge préférable de procéder à bulletin secret alors il faudra que le comité se plie à cette demande.

Maud ORNE-GLIEMANN, membre de l'équipe du GAL, ajoute que si ce vote à bulletin secret est envisagé, il sera fait sur le téléphone à partir d'un formulaire en ligne. Ce système de vote sera utilisable aussi bien pour les membres en présentiel que pour les membres en visioconférence. L'outil est opérationnel dès aujourd'hui et il est laissé à chacun un temps de réflexion jusqu'à la phase de délibération prévue en fin d'après-midi.

Rappels des critères de sélectionOutil d'aide à la décision

Présentation des projets

La présentation des projets et des avis du comité technique sont effectués par Laura MOUTFI et Zoé PANCHOUT, par fiche-action. A minima 2 rapporteurs ont été désignés par projet afin de faire un retour des échanges ayant eu lieu lors du Comité territorial du 4 juin dernier.

N° dossier	Nom du projet	Porteur	Zone géo.	Montant projet total
FICHE-ACTION 2 - Renforcer les liens et consolider les services pour tous				
2025-003	Construire autrement pour transformer durablement	SAS ZYRCLO	Commune de Villars-sur-Var	103 592,03 €
FICHE-ACTION 1 – Encourager les initiatives économiques locales, durables et collectives				
2025-001	Du local dans notre assiette	Communauté de communes Alpes d'Azur	CCAA	89 632,06 €
2025-002	Itinérance musicale à cheval dans l'Embrunais	Association Du vivant dans nos cordes	CCSP	28 833,50 €
2025-004	Une cuisine pour tous à Montagnes Paysannes, une cuisine multifonctionnelle	SCIC Montagnes Paysannes	Commune de Puget-Théniers	95 753,45 €
2025-005	Les Escapades Santé d'Azur	Association ACTIVALLEES	9 communes de la CCAA	120 478,00 €

Présentation des avis du comité territorial (dans l'ordre de présentation)

2025-003 Construire autrement pour transformer durablement

Les membres présents lors de l'audition se sont accordés sur l'intérêt du projet en termes de transition écologique et d'atout pour l'économie circulaire. Toutefois, ils restent réservés sur la question des débouchés.

2025-001 Du local dans notre assiette

Les membres présents lors de l'audition se sont mis d'accord sur l'intérêt du projet pour favoriser la consommation de denrées locales dans une démarche déjà engagée par la CCAA et sa plus-value en termes de transition écologique. Les membres du comité se sont également accordés sur la nécessité de travailler en partenariat avec le GEDAR, afin d'éviter un doublon des actions mises en place. Ce point de vigilance porte principalement sur le poste de stagiaire et ses missions.

2025-002 Itinérance musicale à cheval dans l'Embrunais multifonctionnelle

Les membres présents lors de l'audition se sont interrogés sur l'effet peu structurant du projet pour le territoire notamment en raison de sa non-pérennité et donc de sa cohérence avec les attendus d'un projet LEADER pour le territoire.

2025-004 Une cuisine pour tous à Montagnes Paysannes, une cuisine multifonctionnelle

Les membres présents lors de l'audition se sont accordés sur la cohérence du projet avec les attendus du programme LEADER et donc sa pertinence avec le programme LEADER. Le projet a été jugé essentiel dans la lutte contre le gaspillage alimentaire. La dimension multi partenariale est également saluée.

2025-005 Les Escapades Santé d'Azur

Les membres se sont accordés sur le besoin de clarification, notamment en détaillant la partie recherche. Le porteur de projet est invité à revoir son budget jugé trop élevé au regard du nombre de bénéficiaires et des livrables (9 journées).

III. Délibération

Rappel des principes de la délibération

Délibération projet par projet – 5 min/projet

Les membres en conflit d'intérêt sortent avant la délibération : porteur, co-porteur et partenaires

Un rappel des membres en conflit d'intérêt est effectué.

- Vote par fiche-action : FA2 et ensuite FA1
- Modalités de vote : à main levée ou à bulletin secret (selon le règlement intérieur *Article 4.7 Les décisions du comité de programmation « [...] Les votes sont faits à main levée. Si au moins un membre présent le réclame, le vote est organisé par scrutin secret. »*)

Pour chaque dossier, il a été demandé aux membres votants de s'exprimer sur leur désir d'un vote à main levée ou à bulletin secret.

Aussi, conformément au règlement intérieur :

- Suite à la demande exprimée par au moins un membre présent au moment de la mise au vote, les votes ont été réalisés à bulletin secret pour les dossiers 2025-003, 2025-001 et 2025-002.
- Sans demande exprimée de vote à bulletin secret, les votes ont été réalisés à main levée pour les dossiers 2025-004 et 2025-005.

Numéro de dossier	2025-003
Identité du porteur	SAS ZYRCLO
Nom du projet	Construire autrement pour transformer durablement
Date de l'audition	4 juin 2025
Personne(s) présentes à l'audition	Valérie KLEIN et Jean-Marie D'ANTONI

Membre(s) du comité avec voix délibérative se déclarant en conflit d'intérêt : 1 – Valérie KLEIN

Nombre de votants : 13

Points positifs

Le projet est jugé intéressant pour le territoire. Il est jugé exemplaire en termes de transition écologique et d'économie circulaire et son ancrage sur le territoire est fort.

Vote

Favorable	Favorable avec réserve	Ajourné	Défavorable
13			
Le dossier n°2025-003 est accepté à l'unanimité.			

Numéro de dossier	2025-001
Identité du porteur	Communauté de Communes Alpes d'Azur
Nom du projet	Du local dans notre assiette
Date de l'audition	4 juin 2025
Personne(s) présentes à l'audition	Manon PELCERF

Membre(s) du comité avec voix délibérative se déclarant en conflit d'intérêt : 3 - Anthony SALOMONE, Arnaud PRIGENT, Jean-Paul DAVID.

Nombre de votants : 12

Points positifs

Projet cohérent avec la volonté de la CCAA de développer son action sur le territoire en faveur d'une alimentation locale de qualité.

Points d'attention

De nombreux projets en lien avec l'alimentation sont mis en place sur le territoire de la CCAA. Les membres du comité de programmation s'accordent sur la nécessité d'avoir une connaissance parfaite des actions menées par les partenaires et autres acteurs du territoire sur cette thématique.

Recommandations

Le comité de programmation invite le porteur de projet à travailler plus fortement en partenariat avec le GEDAR pour éviter que des actions similaires ne soient mises en place et que le projet gagne ainsi en efficience.

Vote

En l'absence de Jean-Paul DAVID, Christine MAXIMIN fait procéder au vote.

Favorable	Favorable avec réserve	Ajourné	Défavorable	Abstention
10		1		1
Le dossier n°2025-001 est accepté.				

Numéro de dossier	2025-002
Identité du porteur	Association Du vivant dans nos cordes
Nom du projet	Itinérance musicale à cheval dans l'Embrunais
Date de l'audition	4 juin 2025
Personne(s) présentes à l'audition	Joëlle NOGUER et Otilie B.

Membre(s) du comité avec voix délibérative se déclarant en conflit d'intérêt : 3 - Christine MAXIMIN, Michel MONTABONE, Jean-Luc VERRIER.

Nombre de votants : 11

Points positifs

Les membres du comité de programmation soulignent l'importance des projets culturels allant à la rencontre des bénéficiaires.

Points d'attention

Le comité de programmation s'est interrogé sur l'évaluation du besoin réel du territoire. La pérennité du projet n'étant pas prévue, l'impact de ce dernier sur le territoire est limité. Le comité de programmation s'interroge sur la pertinence du financement LEADER pour financer une action isolée.

Le projet comprend également divers intervenants mais n'évoque pas l'implication des bénéficiaires directs du projet, les habitants du territoire, qui pourrait être développée.

Recommandations

Le comité de programmation invite le porteur de projet à présenter de nouveau son projet retravaillé.

Plusieurs recommandations :

- Clarifier les fiches de poste
- Envisager une reproductibilité de l'action sur le territoire
- Implication des bénéficiaires à envisager
- Il est conseillé de se rapprocher d'autres sources de financement.

Vote

Favorable	Favorable avec réserve	Ajourné	Défavorable	Abstention
4		3	4	1
Le dossier n°2025-002 est ajourné. Au vu des résultats et des échanges qui ont suivis entre les membres du comité, il a été décidé d'ajourner le projet.				

Numéro de dossier	2025-004
Identité du porteur	SCIC Montagnes Paysannes
Nom du projet	Une cuisine pour tous à Montagnes Paysannes, une cuisine multifonctionnelle
Date de l'audition	4 juin 2025
Personne(s) présentes à l'audition	Marie CHEVROLLIER, Justine VISCONTI, Sophie THISSE, Florence BONNARD, Evelyne MARTIN-ABADIR.

Membre(s) du comité avec voix délibérative se déclarant en conflit d'intérêt : 1 - Lolita GUYON

Nombre de votants : 13

Points positifs

Les membres du comité de programmation s'accordent à l'unanimité sur la pertinence et l'intérêt du projet pour le territoire qui s'inscrit dans une démarche de transition écologique et solidaire.

Le projet est jugé structurant pour le territoire. Il permet de répondre localement à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Vote

Favorable	Favorable avec réserve	Ajourné	Défavorable
13			
Le dossier n°2025-004 est accepté à l'unanimité.			

Numéro de dossier	2025-005
Identité du porteur	Association ACTIVALLEES
Nom du projet	Les Escapades Santé d'Azur
Date de l'audition	4 juin 2025
Personne(s) présentes à l'audition	Alice TORCY

Membre(s) du comité se déclarant en conflit d'intérêt : 3 – Anthony SALOMONE, Arnaud PRIGENT, Jean-Paul DAVID.

Nombre de votants : 12

Points positifs

Le projet est jugé intéressant pour le territoire. La thématique portée par le projet est essentielle.

Points d'attention

Les membres du comité de programmation s'accordent sur la difficile compréhension du projet. Il est nécessaire d'éclaircir les objectifs de la partie recherche scientifique du projet LEADER et ses autres actions.

Recommandations

Le comité de programmation invite le porteur de projet à présenter de nouveau son projet retravaillé. Plusieurs recommandations :

- Revoir le budget du projet présenté dans le programme LEADER.
- Clarifier la plus-value apportée par le travail de recherche scientifique.

Vote

En l'absence de Jean-Paul DAVID, Christine MAXIMIN fait procéder au vote.

Favorable	Favorable avec réserve	Ajourné	Défavorable
1		7	4
Le dossier n°2025-005 est ajourné.			

Jean-Paul DAVID conclue en remerciant les membres pour leur participation.

Le **22 / 07 / 2025**

Charles Ange GINESY

Président de la Communauté de Communes Alpes
d'Azur



Jean-Paul DAVID

Président du GAL Alpes et Azur

Annexe 1 - Présence des membres du Comité de programmation

Collège privé

TITULAIRE			SUPPLEANT.E					
	Prénom NOM	Structure	Présence	Votant.e	Prénom NOM	Structure	Présence	Votant.e
Entreprises	1 Benoît VIANI	La Fabrique du Mercantour	Visio	Oui	Nicolas DONADEY	Educateur sportif		
	2 Marie-Mathilde BASILE	ACTICOP	Visio	Oui	Eric GIGNOUX	Moving Lab Power		
	3 Guillaume DITSCH	Maison de Pays de l'Ubaye			Lorène LOMBARD	Refuge de Larche		
	4 Marie GARCIN COROMP	Marie Garcin Coromp	Visio	Oui	Yann DESPERT	Restaurant L'Ogow		
	5 Valérie KLEIN	ZYRCLO	Visio	Oui	Gilles WEGNER	Energies collectives		
Associations Loi 1901	6 Lolita GUYON	GEDAR Provence d'Azur	Visio	Oui	Claire FERNANDEZ	Foyer Rural CEPAGE		
	7 Pierre FABRE	CDD PNR Préalpes d'Azur	Excusé		Thierry LESPINASSE	SLV	Excusé	
	8 Nicole BOUCHACOURT	Initiative Alpes Provence	Présentiel	Oui	Anne-Laure SABOT	Les Marmottes		
	9 Richard LACORTIGLIA	Le Gabion	Visio	Oui	Michel FRUCTUS	CDD Pays S.U.D	Présentiel	Non
	10 Daniel MEYER	Amis de l'Abbaye de Boscodon			Noémie LECHAT	ADRETS	Présentiel	Oui
Recherche - Université	11 Mikaël CHAMBRU	Labex ITEM			Thomas GILLET	Université Aix-Marseille		
	12 Tony IBANEZ	Université Lyon 2			Sandrine SELOSSE	Mines Paris	Visio	Oui
TOTAL privé		7			7	3 2		

Collège public

TITULAIRE				SUPPLEANT.E				
	Prénom NOM	Structure	Présence	Votant.e	Prénom NOM	Structure	Présence	Votant.e
Communauté de communes Alpes d'Azur (CCAA)	1 Jean-Paul DAVID	Guillaumes	Présentiel	Oui	Gilbert MARTINELLI	Pierlas		
	2 Arnaud PRIGENT	Sigale	Présentiel	Oui	Anthony SALOMONE	Aiglun	Visio	Non
Parc naturel régional des Préalpes d'Azur (PNRPA)	3 Marc Malfatto	Gréolières			Eric MELE	Gourdon		
	4 Ludovic SANCHEZ	Le Mas			Philippe HEURA	Le Broc		
Communauté de communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon (CCVUSP)	5 Hélène GARCIER-RICHAUD	Faucon-de-Barcelonnette			Jacques FORTOUL	Jausiers		
	6 Agnès PIGNATEL	Le Lauzet-Ubaye	Présentiel	Oui	Chloé OCCELLI	Jausiers		
Communauté de communes Serre-Ponçon (CCSP)	7 Christine MAXIMIN	Baratier	Présentiel	Oui	Michel MONTABONE	Réallon	Présentiel	Non
	8 Jean-Luc VERRIER	Prunières	Présentiel	Oui	Bernard RAIZER	Le Sauze-du-Lac		
Parc national du Mercantour	9 Xavier FRIBOURG	Ubaye Verdon			Clémentine DENTZ	Haut-Var/Cians		
Parc national des Ecrins	10 Ludovic SCHULTZ	-			Jean-François LOMBARD	Embrunais		
TOTAL public			5	5			2	0

	Présence	Votant.es
Collège privé	10	9

Collège public	7	5
TOTAL	17	14

Chambres consulaires – Invités

Structure	Département	TITULAIRE		SUPPLEANT.E	
		Prénom NOM	Présence	Prénom NOM	Présence
Chambre d'Agriculture	1 Alpes-de-Haute-Provence				
	2 Hautes-Alpes	Alexandre LAGIER		Eric LIONS	
	3 Alpes-Maritimes	Célia KRZMIC			
Chambre de Commerce et d'Industrie	1 Alpes-de-Haute-Provence				
	2 Hautes-Alpes	Christophe PERNIN		Pascale MASDIROSSIAN	
	3 Alpes-Maritimes	Laurent DEVEAU			
Chambre de Métiers et de l'Artisanat	1 Alpes-de-Haute-Provence				
	2 Hautes-Alpes	Thierry FRECHON		Sylvie GALEA	
	3 Alpes-Maritimes			Christian FARALDI	
Chambre Régionale de l'économie sociale et solidaire	1 Alpes-de-Haute-Provence	Jérôme MARTINEZ		Jean DANIEL	Présentiel
	2 Hautes-Alpes	Denis PHILIPPE			
	3 Alpes-Maritimes	Yann LIBRATI			

Co-financeurs

Structure	Département		Prénom NOM	Présence
Conseil Départemental	1	Alpes-de-Haute-Provence		
	2			
	3		Anne-Marie ARNAUD (T)	
	1	Hautes-Alpes	Bernadette SAUDEMONT	
	2		Christian HUBAUD	
	3		Michelle GAILLARD (T)	
	1	Alpes-Maritimes		
	2			
	3		Calypso SANTA MARIA (T)	Visio
	4		Cécile ALLEMAND (T)	Visio
Conseil Régional SUD - PACA	1	Représentant		
	3	Référente 04/05/06	Sabine GEAY BOREL	Visio

Equipe LEADER

Structure	Prénom NOM	Présence
GAL	Salomé DELILLE	Congé maternité
	Laura MOUTFI	Présentiel
	Zoé PANCHOUT	Présentiel
	Marine TULLIACH	Présentiel
CCAA	Maud ORNE-GLIEMANN	Présentiel
PNRPA	Dominique REISLER	Excusée
	Renaud DUMAS	Visio
CCVUSP	Marine CLEMENT	Excusée
CCSP	Laurence CRISCUOLO	Présentiel